



Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : info@ant-france.eu • www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

Communiqué de presse du 10 septembre 2012

Gouvernement
LGBT
Transgenres
PMA

Concertation gouvernementale avec les associations LGBT

Un pas en avant avec Mme Najat Vallaud-Belkacem, deux pas en arrière avec Mme Christiane Taubira ?

En annonçant l'élaboration d'un programme d'action gouvernemental, « en concertation avec toutes les organisations qui contribuent à la réflexion sur ces thèmes », Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes et porte-parole du Gouvernement, a tenu à procéder à un tour d'horizon en présence d'une trentaine de responsables d'associations LGBT, lors d'une réunion de travail qui s'est tenue au ministère ce vendredi 7 septembre 2012. L'Association nationale transgenre (A.N.T.) y était présente.

Nous avons réaffirmé notre revendication centrale (changement d'état civil libre et gratuit, enregistré en mairie), et nous avons attiré l'attention de la Ministre sur les répercussions concrètes des discriminations transphobes (emploi, scolarité, logement, droit de vote, voyage, etc.). Nous avons enfin souligné que nous attendions du gouvernement une grande loi concernant l'identité de genre ou figure le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes transgenres dans le droit fil des Principes de Jogjakarta, de la résolution 1728 (2010) du Conseil de l'Europe et de l'exemplaire loi argentine.

Un pas en avant avec Najat Vallaud-Belkacem...

Nous notons positivement que les déclarations du Premier ministre et de la ministre des droits des femmes et porte-parole du Gouvernement mentionnent désormais l'identité de genre en même temps que l'orientation sexuelle, comme cela se faisait depuis plusieurs années dans les textes et résolutions des instances européennes. Cette reconnaissance explicite du retard français en matière de lutte contre la transphobie est un point positif, à condition d'aller au-delà des déclarations d'intention et de prendre au plus vite des mesures concrètes. L'A.N.T. participera donc au groupe de travail n°6 (lutte contre la transphobie, état civil ...), prochainement mis en place par la Ministre. En liaison avec la Fédération LGBT – dont est membre l'A.N.T. – nous participerons aussi à d'autres groupes de travail (lutte contre les stéréotypes, lutte contre les discriminations à l'emploi) afin de veiller à ce que la dimension transgenre y soit intégrée.

Deux pas en arrière avec Mme Christiane Taubira ?

Le silence assourdissant de Mme Christiane Taubira sur les droits des personnes transgenres nous inquiétait déjà. Ses déclarations dans le quotidien catholique *La Croix* nous choquent. Au nom du gouvernement, la Ministre de la justice annonce qu'il n'y aura « pas de présomption de parentalité ni d'aide médicale à la procréation pour les couples de femmes » ! En annonçant ainsi

Association Nationale Transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

que les lesbiennes n'auront pas de droit à la PMA (Procréation médicalement assistée) et que cette aide restera réservée aux couples hétérosexuels, la ministre de la justice du gouvernement Ayrault annonce que, pour les personnes LGBT, l'égalité des droits aura des limites au mépris de l'esprit et des valeurs républicaines.

L'Association nationale transgenre (A.N.T.) appelle l'ensemble du mouvement LGBT à se mobiliser immédiatement aux côtés des lesbiennes, à faire savoir son indignation, et à exiger que l'accès à la PMA, et plus largement l'accès à la parentalité et l'ensemble de ses dispositifs d'aide à la procréation ne soit plus réservés aux couples hétérosexuels mais ouvert à tous et toutes !

**Dialogue, oui !
Inégalité des droits, non !**

Pour l'Association Nationale Transgenre,
Stéphanie Nicot
Porte-parole

Association Nationale Transgenre

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : www.ant-france.eu

Mail : info@ant-france.eu

Mobile : +33 (0)6 14 69 63 51